

DEDIÎI — Défi de falsification

Protocole unique : axiome des cinq causes, contre-exemples recevables, laboratoire virtuel

Version V1.0 — 29/12/2025

Jean-Luc LEMOINE (DEDIÎI)

Document de recherche — libre diffusion

Bandeau

Titre	Protocole unique du défi de falsification DEDIÛI
Version	V1.0
Date	29/12/2025
Auteur	Jean-Luc LEMOINE (DEDIÛI)
Objet	Réunir en un seul document : (1) l'axiome des cinq causes et ses formulations canoniques, (2) la définition stricte d'un contre-exemple recevable, (3) une méthode rigoureuse de recherche de contre-exemples (falsification critique), (4) la méthode du "laboratoire virtuel" de simulation sociologique.
Principe	La vulnérabilité est considérée comme acquise. Ce document ne cherche pas à expliquer son origine ; il teste la solidarité autour d'elle.
Public visé	Chercheurs, doctorants, laboratoires, ingénieurs de recherche, acteurs de la solidarité
Mode de participation	Liberté totale : chacun publie où il souhaite, dans son cadre, sans inscription ni formulaire.

Résumé opérationnel

Ce document propose un problème ouvert, formulé de manière falsifiable : trouver un événement indésirable spécifique à la vulnérabilité qui ne puisse être attribué à aucune des cinq causes. Il fournit une définition stricte du contre-exemple, un protocole d'examen de cas, et une méthode de "laboratoire virtuel" pour explorer systématiquement l'espace des contre-exemples possibles.

- À lire en 10 minutes : sections 1 à 3 (axiome, définitions, critères).
- À utiliser pour tester : section 4 (protocole d'examen) + annexe (gabarit de compte-rendu).
- À répliquer/étendre : section 5 (laboratoire virtuel) et ses zones d'exploration.

1. Objet du défi et cadrage (vulnérabilité acquise)

La vulnérabilité est considérée comme acquise (quelle qu'en soit l'origine : vie, événements, santé, accidents, contexte social). L'objet du défi n'est pas de discuter cette origine. L'objet est de tester la solidarité autour d'une vulnérabilité déjà là.

Slogan méthodologique : « Ce que nous testons n'est pas la vulnérabilité ; c'est la solidarité autour d'elle. »

2. Définition du champ : événements indésirables spécifiques à la vulnérabilité

Le défi ne vise pas les événements indésirables "communs" que tout un chacun peut subir. Il vise les événements indésirables spécifiques à la vulnérabilité : ceux qui n'auraient pas eu lieu, ou pas avec cette intensité, sans la vulnérabilité (ou sans la réponse sociale/institutionnelle à cette vulnérabilité).

3. L'axiome des cinq causes (formulations canoniques)

Les quatre formulations ci-dessous sont équivalentes et servent de référence commune.

1. **Formulation canonique (courte).** Si, en situation de vulnérabilité (considérée comme acquise), survient un événement indésirable spécifique à la vulnérabilité, alors au moins une des cinq causes est en défaut.
2. **Formulation “communs vs spécifiques”.** La recherche exclut les événements indésirables communs. Elle porte sur ceux que la vulnérabilité rend possibles, déclenche, aggrave ou maintient ; pour chacun d'eux, au moins une des cinq causes est fragilisée.
3. **Hypothèse falsifiable.** Tout événement indésirable spécifique à la vulnérabilité implique nécessairement une faiblesse dans au moins une des cinq causes.
4. **Défi testable (contre-exemple).** Trouver un cas où un événement indésirable spécifique à la vulnérabilité survient alors qu'aucune des cinq causes n'est en défaut selon une analyse documentée et reproductible.

4. Les cinq causes (cinq principes de solidarité)

Pour mémoire, les cinq causes/principes sont :

- Écoute, temps, compréhension, respect de la parole et du point de vue de la personne.
- Défenseurs/protecteurs ultimes : présence inconditionnelle, durable, et capable de dire non lorsque c'est nécessaire.
- Personnes qui s'occupent activement et continuellement de la situation : coordination, suivi, négociation, mise en œuvre.
- Compréhension des rôles et acceptation d'être évalué : qualité des interventions, redevabilité, ajustements.
- Soutien institutionnel : cadre de droit, ressources, reconnaissance, continuité et protection des acteurs des rôles 1 à 4.

5. Définition stricte d'un contre-exemple recevable

Un contre-exemple recevable est un cas qui réfute l'axiome au sens poppérien : une seule occurrence valide suffit à invalider une proposition universelle. Pour éviter les faux contre-exemples (ambiguïtés, manque de données, biais), un cas doit satisfaire simultanément les critères suivants.

5.1 Critère A — Existence d'un événement indésirable documenté

Le cas doit présenter :

- une conséquence négative observable (qualitative ou quantitative) pour la personne ;
- un lien de causalité argumenté entre cette conséquence et la vulnérabilité ;
- une documentation testable (sources, traces, description reproductible).

5.2 Critère B — Absence de défaillance des cinq causes

Pour réfuter l'axiome, il faut démontrer que les cinq causes sont présentes et fonctionnelles. Exemples d'indices attendus (à adapter selon contexte) :

- Cause 1 (Écoute) : existence d’espaces formels/informels d’écoute respectueuse, et prise en compte effective de la parole.
- Cause 2 (Défenseurs) : présence formalisée, inconditionnelle et durable de défenseurs, avec capacité d’action.
- Cause 3 (Coordination) : existence d’une coordination assurant un suivi continu, une mémoire, et des ajustements.
- Cause 4 (Évaluation) : acceptation d’être évalué et mécanismes de retour sur la qualité des interventions.
- Cause 5 (Soutien institutionnel) : cadre de droit, ressources, reconnaissance et continuité permettant aux rôles 1–4 d’exister réellement.

5.3 Critère C — Imputabilité spécifique à la vulnérabilité

L’événement indésirable doit être spécifique à la vulnérabilité : pour une personne non vulnérable, la même situation ne se produirait probablement pas, ou pas avec la même intensité.

6. Positionnement épistémologique (falsification critique)

Le protocole suit une posture de falsification critique (Popper) : un axiome ne se “prouve” pas vrai, il résiste plus ou moins longtemps à la réfutation. Il assume aussi la “provisionalité constructive” : tant qu’aucun contre-exemple valable n’est trouvé, l’axiome conserve une valeur opératoire, tout en restant révisable.

7. Stratégie de recherche de contre-exemples

Principe de générosité critique : chercher d’abord dans les contextes où la solidarité est la plus organisée.

Domaines d’exploration recommandés (exemples) :

- Vulnérabilités intrinsèques et irréductibles (maladies dégénératives, handicaps multiples profonds).
- Conflits de droits potentiellement irrésolubles (autodétermination vs protection).
- Limites de ressources absolues (pauvreté extrême, crise humanitaire).
- Cumul et cascade de vulnérabilités (intersectionnalité, boucles de rétroaction).
- Limites éthiques et légales (consentement ambigu, droits conflictuels).

8. Protocole d’examen d’un cas candidat

8.1 Phase 1 — Établissement des faits

- Décrire l’événement indésirable (quoi, quand, où, pour qui).
- Argumenter le lien avec la vulnérabilité (spécificité).
- Décrire le contexte de solidarité existant (qui fait quoi).
- Rassembler les sources disponibles (traces, documents, témoignages, études).

8.2 Phase 2 — Analyse rigoureuse des cinq causes

Pour chaque cause, répondre explicitement : présent ? fonctionnel ? durable ? vérifiable ? Noter les zones grises (données insuffisantes) au lieu de conclure.

8.3 Phase 3 — Décision

- Si au moins une cause est en défaut : le cas valide l'axiome (au moins partiellement).
- Si aucune cause n'est en défaut et que les preuves sont suffisantes : le cas est un contre-exemple recevable (axiome réfuté).
- Si les preuves sont insuffisantes : cas indéterminé (à documenter davantage).

9. Sources et seuil de preuve

Hiérarchie indicative des sources (à adapter selon disciplines) :

- Études académiques évaluées par les pairs.
- Rapports institutionnels (gouvernement, autorités, agences).
- Études de cas professionnelles documentées.
- Témoignages directs d'acteurs (avec précautions).
- Données secondaires.

Un contre-exemple n'est accepté que si l'absence de défaillance des cinq causes atteint au minimum un niveau de preuve "probable" (et non une simple impression).

10. Limites et biais à reconnaître

- Biais de disponibilité : accès inégal aux données et aux contextes.
- Biais de contexte/culture : interprétation variable des causes selon les normes sociales.
- Biais de définition : termes pouvant être compris différemment selon disciplines.
- Biais d'observateur : analyse réalisée par des acteurs impliqués.

Ce protocole vise à rendre ces biais visibles, pour que les résultats soient discutables scientifiquement.

11. Le laboratoire virtuel de simulation sociologique (outil de réfutation systématique)

Le "laboratoire virtuel" désigne un ensemble systématique de simulations structurées par zones d'exploration, avec un protocole d'analyse et d'attribution. Il ne remplace pas l'empirique ; il teste la consistance interne d'un axiome et sa robustesse critique avant (ou en complément) d'un terrain.

11.1 Distinction : simulation vs laboratoire virtuel

- Simulation : un cas fictif isolé, construit pour tester une proposition.
- Laboratoire virtuel : une série structurée de simulations, conçue pour explorer systématiquement l'espace des contre-exemples possibles.

11.2 Application pilote à l'axiome DEDIÏ (résumé)

Une application pilote a structuré 100 000 simulations réparties en 5 zones d'exploration (A à E), et n'a pas identifié de contre-exemple dans ce cadre de test.

11.3 Statut épistémologique

Le laboratoire virtuel n'est pas une preuve empirique : il ne démontre pas que l'axiome est "vrai dans le réel". Il fournit un résultat utile : "non réfuté dans N essais structurés", ce qui peut justifier d'investir ensuite dans des validations terrain.

Annexe A — Gabarit minimal de compte-rendu (1 à 2 pages)

Titre du travail / de la note :

Auteurs — affiliation — date — lien de publication :

1) Description du cas (anonymisée si nécessaire) :

2) Pourquoi l'événement est-il spécifique à la vulnérabilité ?

3) Analyse des cinq causes (preuves/indices pour chacune) :

4) Conclusion : contre-exemple / validation / indéterminé (et pourquoi) :

5) Limites, biais, et conditions de réplication :